

ABONNEMENTS:

Loire et Départements limitrophes

Six Mois..... 2 fr. 50

UN AN..... 5 —

Autres Départements;

Six Mois..... 3 fr. —

UN AN..... 6 —

LE RÉVEIL ROANNAIS

POLITIQUE HEBDOMADAIRE
ORGANE RADICAL - SOCIALISTE DE LA RÉGION FORÉZIENNE

Désigné pour la Publication légale des Annonces Judiciaires et des Actes de Société de l'Arrondissement de Roanne.

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 16 de
chaque mois et sont payables d'avance.

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SONT REFUSÉES

Les Manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

POUR TOUT CE QUI CONCERNE LA REDACTION & L'ADMINISTRATION

S'ADRESSER AUX

BUREAUX DU JOURNAL

76, Rue Sainte-Elisabeth, 76

ROANNE

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 16 de
chaque mois et sont payables d'avance.

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SONT REFUSÉES

Les Manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

INSERTIONS:

ANNONCES, la ligne... 25 cent.

RÉCLAMES — 30 —

Elles sont reçues:

à ROANNE, aux Bureaux du Journal;

à LYON, agence Fournier, 14, r. Confort;

à PARIS, aux Agences de Publicité.

CHRONIQUE PARISIENNE

Le gouvernement vient de gracier le duc d'Orléans. L'événement en lui-même ne nous toucherait pas, s'il n'établissait que le mot Égalité n'en est encore qu'à l'état d'illusion dans la République que nous possédons aujourd'hui.

Est-il un seul condamné auquel la grâce ministérielle ou présidentielle ait enlevé d'un seul trait de plume plus des 5/6^{es} de sa peine?

Pour le commun des coupables, quelle que soit leur peine, quels que soient les motifs qui les ont fait condamner, on aurait par première décision, et encore en vertu d'une clémence exceptionnelle, accordé une réduction de moitié sur la peine, soit un an dans l'espèce actuelle.

A l'expiration de la moitié du restant de cette peine, on aurait mis en liberté le condamné, qui n'aurait en réalité fait qu'un quart de sa condamnation.

Cette manière de procéder eût été logique, rationnelle, conforme à l'usage. Elle est bonne pour le peuple; un prince, après une captivité des plus dures, se voit gracié d'un seul coup et renvoyé avec force salutations, prévenances, j'ajouterais presque excuses de l'audace qu'on a eue de mettre la main sur son auguste personne.

L'égalité en matière judiciaire est à la même hauteur que l'égalité civile ou sociale.

Quand viendra l'époque des réformes démocratiques, attendus depuis si longtemps, quel coup de balai à donner dans toutes les vieilles routines administratives, dans les préjugés de classes, dans les abus de toutes sortes qui accablent sans cesse les travailleurs et les malheureux, au grand profit des princes, ducs et bourgeois de haute marque!

Nous espérons que la mesure de clémence, dont le duc d'Orléans a été l'objet, aura sa compensation et qu'elle profitera à tous les malheureux condamnés qui expient dans les prisons de la République leur dévouement à la cause des travailleurs.

M. le Ministre de la Justice ne peut faire moins, s'il veut se faire oublier une grâce injustifiée et injustifiable.

Décidément les nouvelles qui nous arrivent d'Italie tournent à l'extrême.

Au milieu des préoccupations de toutes sortes auxquelles est en proie le gouvernement italien, le signor Crispi, rêdifiant la grande pensée de Bismarck quand il songea à faire de la Prusse l'empire d'Allemagne, ne penserait rien qu'à faire proclamer le roi d'Italie empereur de l'Afrique occidentale, empereur des négrophes.

Nous serions enchantés que les ministres italiens missent ce projet à exécution. Ce serait d'un comique outré, et comme le ridicule tue toujours, cette comédie hâterait certainement la chute du gouvernement italien.

Nous doutons fort, dans tous les cas, que la réalisation de ce projet amène de l'argent dans les caisses vides de l'Etat et améliore sensiblement les finances italiennes, d'autant plus que la liste civile du roi-empereur devra être plus élevée que la liste civile d'un simple roi.

Le budget autrichien suit la même voie que les autres budgets européens; il sera en augmentation pour les seules dépenses militaires de plus de huit millions de florins.

De son côté le gouvernement allemand vient de décider la création de nouveaux impôts pour faire face à l'accroissement des dépenses militaires.

On frapperait les quittances et factures d'un timbre de 12 centimes et demi. On parle aussi de l'établissement d'un impôt sur les allumettes.

Nous ne pouvons que nous réjouir de ces résultats; la paix armée hâtera peut-être la révolution allemande.

Il s'est fait dernièrement une campagne assez violente contre le maintien à Paris, dans le centre de la civilisation artistique et littéraire, de ces courses de taureaux, qui n'ont d'excuses en Espagne que le caractère exalté et le sang chaud des habitants de la Péninsule ibérique.

Nous nous joignons très énergiquement à ceux qui veulent renvoyer de l'autre côté des Pyrénées ces luttas ignobles où le dégoût et l'aspect repoussant ne le cèdent en rien à la cruauté et à la bêtise.

Ces spectacles répugnent aux mœurs et au caractère chevaleresque français.

Ce n'est certainement pas dans la contemplation de ces combats sanguinaires, sans aucun profit, sans aucun intérêt pour le progrès et l'humanité, que la généreuse nation française puisera des sentiments de patriotisme et de grandeur.

L. R.

DÉCENTRALISATION ARTISTIQUE

Nous recevons d'un correspondant, aimable et distingué, l'intéressante étude qu'on va lire et qui arrive fort à propos. Nous en remercions sincèrement notre nouveau collaborateur, qui nous prêterait désormais le concours de sa plume autorisée.

Il est des idées qui, après avoir été l'expression d'une opinion individuelle, se trouvent en même temps dans tant d'esprits, qu'on les voit formuler de bien des côtés et qu'il semble vraiment qu'il y ait comme un mot d'ordre donné à l'opinion publique.

Une de ces idées, qui font écho dans des milieux aux relations communes fort incertaines et fort confuses en apparence, est celle de la *décentralisation littéraire et artistique*. Un courant semble porter dans ce sens, et l'impulsion a été plus nettement imprimée depuis l'Exposition universelle de 1889.

Que Paris décerne des couronnes, consacre et publie les renommées, rien de mieux, il ne saurait en être autrement; que dans les œuvres de l'esprit la plus grande part revienne à la capitale, c'est une conséquence logique de la vie intellectuelle intense qu'elle doit à des causes très diverses et qui ne peuvent se retrouver ailleurs que dans de faibles proportions. Mais, en définitive, c'est l'œuvre du pays entier qui en fait la gloire, c'est donc partout qu'il faut faire naître l'émulation et l'entretenir.

A l'occasion des fêtes du Concours régional, la ville de Roanne a organisé des expositions diverses, une Exposition rétrospective de tous les arts industriels et décoratifs, une Exposition d'art moderne. C'est une mise en pratique de ce système de décentralisation, c'est une preuve de l'activité intelligente de toute une population.

Troisors du passé, richesses du présent, sont l'œuvre de la province; les étaler c'est non-seulement en tirer vanité, mais c'est témoigner des éléments qu'elle possède et des résultats qu'on peut en espérer.

Au point de vue du grand art, peinture, sculpture, les ressources de Paris sont presque indispensables, quoique certains artistes restant dans leurs villes de province n'acquiescent pas moins un talent fort honorable; mais pour ceux qui sont allés se former à une plus haute école, qu'ils n'oublient pas leur province d'origine, qu'ils s'en fassent reconnaître, qu'ils lui apportent leurs œuvres comme un tribut de piété filiale, ils se feront apprécier et aimer de leurs compatriotes, ce sera chose bonne et utile à tous.

Pour l'art ornemental, construction, ameublement, art industriel dans toutes les branches, la vie indépendante est plus facile et peut produire les plus heureux résultats. Là, l'enseignement est moins compliqué, une fois les procédés pratiques connus, une certaine science acquise, la part qui touche à l'art est plus individuelle, le goût se révèle dans de plus petits détails, mais dont la touche doit être originale et l'est forcément si l'on s'abandonne à son propre mouvement. Tout homme a en lui comme un vague idéal, et s'il suit son inspiration, sa fantaisie, il essaiera de façonner l'objet qu'il fabrique selon son goût particulier, il emploiera à rendre son idée le pinceau, le burin, le ciseau, l'outil qu'il aura en main, et voilà une production tenant à l'art par son originalité, par une certaine recherche du beau.

La diffusion dans les idées, dans les productions du goût est reconnue de tous, c'est d'ailleurs revenir à la manière d'être des artistes des siècles derniers, à la différence des moyens nouveaux dont on dispose, l'exposition rétrospective le prouve. Les modestes artistes de province, simples ouvriers, nous ont légué de vraies merveilles, et pourtant ils étaient privés d'aide, ils étaient abandonnés à leurs seules forces, à leurs seules ressources d'intelligence; c'est en eux, ou près de quelques maîtres guère mieux doués qu'ils devaient tout trouver; tandis que les modernes ont des stimulants infinis pour leur imagination inventive.

Aussi, en contemplant ce qu'a fait le modeste artiste du passé, que ne peut-on pas espérer avec le secours de toutes les inventions et avec l'organisation actuelle!

Trop de protection arrive à la tyrannie, favorise d'abord le développement puis le ralentit à un moment donné. Ce qui s'est produit dans nos manufactures nationales en est la preuve. L'Exposition de 1889 devait consacrer une fois de plus leur supériorité jusque-là incontestée, et il s'est trouvé que tout en reconnaissant l'excellence de leurs produits on s'est aperçu qu'il y avait quelque chose de suranné, comme un art un peu officiel, pompeusement guidé, d'une recherche froide et partant manquant d'originalité, de vie, tandis qu'à côté l'industrie privée s'épanouissait en une riche floraison.

On se demande s'il ne faudrait pas modifier l'organisation de ces manufactures, s'il suffirait d'y imprimer une direction nouvelle, ou même s'il ne faudrait pas abandonner entièrement l'institution et encourager l'industrie privée en remplaçant par ses produits ceux fournis jusqu'à la par Sévres, par les Gobelins.

Cette opinion, est peut-être hardie, on a lieu d'en être surpris, accoutumés comme on l'est à considérer ces manufactures privilégiées comme touchant à la perfection pour chaque type de produit et défiant toute rivalité; il faut longtemps pour renoncer à une persuasion qui est une vanité nationale. Pour s'arrêter à cette idée un peu révolutionnaire que change tout un système; pour oser, non pas même blâmer, mais seulement discuter ce qu'on a si longtemps loué à juste titre, il faut que le mouvement soit donné par des hommes compétents dont le jugement fasse autorité. Les novateurs sont nombreux déjà, à leur tête on peut nommer M. de Vogüé, dans son ouvrage à travers l'Exposition; M. Henry Fournier, du *Figaro*, dans de sérieux articles sur les Beaux-Arts.

Sans aller jusqu'à une mesure aussi radicale, de ce mouvement dans l'opinion publique, on peut au moins retenir une preuve des heureux effets d'une concurrence qui n'a rien de mercantile et qui est tout profit pour l'art français.

Il faut multiplier les expositions provinciales, il faut donner des encouragements de toute nature; ce n'est pas seulement l'autorité administrative qui a mission de le faire, c'est à tous à s'y intéresser, à encourager l'initiative individuelle. Les gens de goût, les amateurs de belles choses ont bien des moyens de favoriser cette active recherche du beau idéal des œuvres les plus considérables aux plus modestes.

Faire pénétrer dans les masses non le goût du beau, car il y est, mais le culte du beau, donner aux esprits une éducation artistique, ce n'est pas provoquer des goûts luxueux, c'est élever les jouissances de tous. Fuir le vulgaire, le banal, le laid pour rechercher l'original, le beau sous toutes les formes, c'est goûter à un plaisir délicat.

C'est pourquoi de tant de côtés on cherche à s'organiser, à montrer ce dont on est capable, à accomplir une décentralisation qui tournera à la gloire de tout le pays.

Honneur à la Ville de Roanne qui met en pratique ces grandes idées et avec fierté étale à tous les yeux l'œuvre des enfants du Forez!

zine, professeur de l'Indre, Bourgeois, professeur de Meurthe-et-Moselle; Grandvonnnet, professeur de l'Ain; Jeannin, professeur à Roanne.

Les leçons de choses

Les leçons de choses commenceront lundi et auront lieu tous les jours suivants jusqu'au samedi, inclusivement.

Elles seront faites par MM. Caquet, ancien élève de l'école forestière, qui traitera des forêts et des plantes forestières; Grandvonnnet, qui parlera plus spécialement des instruments de viticulture; Dugadouze, ingénieur des mines, à Rivo-de-Gier, dont le sujet, la géologie agricole du département, ne sera pas l'un des moins intéressants.

Jeannin, qui nous donnera sur la viticulture une conférence des plus utiles; Burgat, inspecteur vétérinaire, à Roanne, qui a choisi pour sujet: *l'espèce bovine dans le département*; Cornavin, professeur à Lyon, qui nous fera connaître la *race charollaise*; Thierry, que nous entendrons parler avec plaisir sur les *diverses races d'animaux exposés*; de Theisseries, de Bort, qui traitera de la *race limousine*; Bourgeois, ancien professeur de département, qui nous parlera de la *faune et des prairies de la Loire*, sujet qu'il connaît tout particulièrement.

Comme on peut le voir, nous avons là quelques bonnes et très utiles conférences sur toutes les choses qui prennent place dans notre Concours.

Nous ne saurions donc trop engager nos amis et tous ceux qui nous lisent, à s'y rendre chaque jour.

L'Exposition Horticole

Jamais exposition horticole de province n'aura été aussi complète et aussi intéressante que la nôtre, installée sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

C'est avec de sincères regrets que nous nous voyons dans la nécessité de ne pas nous étendre à son sujet.

M. Francisque Auboyer a bien fait les choses. Tout est parfaitement en ordre. Il y a 2,400 roses différentes et 600 diverses espèces de pommes de terre!

Voilà qui est un peu surprenant. Nous conseillons à nos amis de jeter un coup d'œil sur les merveilleux plans de jardins, de Lyon, et la gentille petite exposition d'un instituteur très intelligent, J. Burdin, du département, que nous avons déjà vu plusieurs fois récompensé.

Dimanche, nous reviendrons longuement sur l'Exposition horticole.

Le Concours hippique

Comme on le sait, le Concours hippique est installé très au large sur la place de la Loire. M. de Quinmond, directeur des haras de Cluny, a veillé avec un soin tout particulier à la bonne organisation de notre exposition chevaline.

Les animaux entreront le 12 dans l'enceinte du concours.

Ils ne repartiront que dimanche soir à cinq heures.

L'examen du Jury commencera le 13, à huit heures du matin.

L'Exposition canine

L'Exposition canine que nous devons en bonne partie à l'initiative et à l'activité de M. Périer, avocat, est pour Roanne une nouvelle attraction qui ne sera pas sans intérêt.

Plus de 230 chiens de toutes races sont engagés. Dans ce nombre se trouvent 70 chiens de meute répartis en 7 meutes.

De beaux prix sont décernés: un Sévres, offert par M. le Président de la République; de fort beaux bronzes, offerts par MM. les chasseurs de Roanne; une médaille, etc. de M. le Ministre de l'Agriculture, etc., etc. Tous ces prix sont exposés dans les vitrines de M. Roudillon, rue des Bourassières.

L'Exposition est installée sur la place du Phénix, aux Petites Promenades.

L'emplacement est des plus commodes; il y a tout ce qu'on peut désirer: ombrages, vaste espace, buffet tenu par Mme Laurencin, etc.

Dimanche prochain, à 4 heures du soir, un grand concert sera donné dans l'intérieur de l'Exposition par la société de trompe la *St-Hubert Vichyssoise*.

Mercrredi, jour de l'arrivée des chiens, et jeudi, jour des opérations du Jury et du concours de trompes, le prix d'entrée sera de 2 francs; vendredi, samedi et

dimanche, l'entrée ne sera que de 0,50 centimes.

Cette Exposition réussira complètement et attirera un grand nombre de visiteurs.

Exposition rétrospective Forézienne

En voyant s'élever sur la place de l'Hôtel-de-Ville cette immense construction en planches, de forme rectangulaire, qui abrite en ce moment toutes les richesses artistiques du Forez, beaucoup de Roannais se sont demandés ce qu'on pourrait bien y mettre; nous allons les rassurer à ce sujet. Nous sortons, en effet, de l'Exposition des arts anciens et nous déclarons que nous avons été émerveillés à la vue de tant d'objets amoncelés dans un si petit espace. Le catalogue (nous en parlerons plus bas) étant à l'impression nous n'avons pu que jeter un coup d'œil sur cette exposition qui sera certainement une des grandes attractions de notre Concours. Sculpture, peinture, faïences, meubles, tapisseries et vitraux, en un mot tout ce qui appartient à l'art est représenté dignement et permet de suivre pas à pas l'histoire de notre pays.

La première salle contient des faïences de Rouen, de Nevers, de Moustier, le tout rehaussé par la belle collection de faïences italiennes du XVI^e siècle que M. Gariot, procureur de la République à St-Etienne, a bien voulu nous envoyer; viennent ensuite des armes de toutes les époques, boucliers, lances, piques, puis des pendules, des glaces et de l'orfèvrerie.

La deuxième salle renferme des aquarelles, salons de Boissieu en passant, des dessins de maîtres, des étoffes brodées, de la sculpture.

La salle suivante, exclusivement réservée aux tableaux, éblouira les amateurs de la belle peinture; les Cranachs, les Holbeins, les Quentin-Matsys, les cloutiers, les Largillières sont aux places d'honneur. La peinture religieuse est largement représentée et comme contraste nous signalerons quatre belles toiles provenant du château de St-Vincent, peintes par Fragonard sous l'inspiration de Voltaire, dit-on, pour consacrer l'histoire des religions.

Après avoir parcouru ces différentes salles on arrive au grand salon d'honneur dans lequel nous avons admiré, assis sur un divan très confortable, l'histoire de la tapisserie depuis le XV^e jusqu'au XVIII^e siècle. Là sont des émaux, un superbe rétable en os sculpté et enfin parmi les meubles le magnifique canapé Louis XV en tapisserie de Beauvais qui sera le clou de cette exposition; ce canapé provient du salon de M. de Gatiel de St-Denis-de-Cabanes, ce salon unique dans son genre avec ses belles tapisseries dessinées par Boucher, qui malheureusement sont encastrées dans les murs et par conséquent n'ont pas pu être déplacées.

Mais nous en avons déjà trop dit et nous sommes forcés de nous arrêter voulant laisser de nombreuses surprises aux visiteurs.

Au surplus nous n'avons fait qu'effleurer toutes ces antiquités nous proposant de les voir en détail le catalogue à la main.

Ce catalogue contiendra 72 grandes pages de texte et sera accompagné d'un élégant album cartonné renfermant plus de vingt planches inaltérables obtenues par la photographie et reproduisant les objets principaux. Il sera le souvenir vivant de toutes les beautés que nous allons pouvoir contempler et le bas prix auquel le comité doit l'éditer le mettra à la portée de toutes les bourses.

Nous publierons la semaine prochaine un nouvel article sur notre *Exposition rétrospective*.

L'Exposition d'art moderne et contemporain

L'Exposition d'art moderne et contemporain, quoique moins riche et moins complète que l'Exposition rétrospective, est également très importante.

Nous l'avons visitée plusieurs fois, et à chacune de nos séances nous sommes restés plusieurs heures à contempler les précieux envois de ce *salon roannais*.

Nous avons néanmoins beaucoup hésité à parler de cette Exposition. C'est fort au dessus de notre tâche et il nous sied guère d'apprécier de telles œuvres et de

nous improviser aussi facilement critique d'art.

Aussi nous contenterons-nous de signaler les œuvres et les auteurs qui nous intéressent le plus, espérant peut-être céder pour un jour notre rôle de critique à une plume plus autorisée en la matière.

Car nous croyons qu'en critique d'art moderne et contemporain il faut être avant tout juste et exact.

Disons tout de suite que l'Etat s'est loyalement prêté au développement de cette exposition indépendante.

Non-seulement il a remis un nombre fort respectable de beaux vases de Sévres, mais il a voulu exposer aussi des tableaux. Quatre peintures, de MM. Weiss, Gilbert, Reymond d'Allègre et Lix, ont été, en effet, adressées à l'Exposition d'art moderne par le gouvernement qui n'envoie jamais des tableaux dans une ville sans doter cette dernière de l'un d'eux.

A part M. Berthon, de St-Etienne, et M. Mignen, de Roanne, tous les peintres de notre région ont exposé à l'Exposition indépendante.

Citons d'abord plusieurs portraits de Mlle Rongier et de Mlle Anna Belinska. De cette dernière se trouve notamment celui de Mme V..., frappant de ressemblance et de grâce.

Nous avons remarqué de M. Joly, que nous ne savions pas peintre aussi délicat, un petit paysage gentil, une vue aux environs de Beauvais.

M. Noirot a exposé plusieurs petits croquis au crayon, très intéressants. Les *bords du Rhenon à Riorgues* nous plaisent beaucoup. Signalons aussi ses *Noyers* et une petite *Vue de St-Maurice*.

Nous n'oublierons pas non plus un *payage à Riorgues*, de M. Noirot père.

M. José Frappa nous a envoyé plusieurs tableaux très appréciés, notamment un *moine*, genre qu'il affectionne. M. A. Coquard en a exposé deux ou trois qui, certainement, ne sont pas sans valeur.

Signalons maintenant *Un coin d'Eglise*, par d'Alheim; les *Femmes nues*, de Roll; *Une répétition*, de Dillon; la *Source*, de Gabriel Guay; une *Vue à Olliergue*, d'Octave Saunier; le *Semeur* de pommes de terre, de Beauverie; *Le petit jardinier*, au milieu des fleurs, de Laisement; *Un bouquet de fleurs*, de Rivoire; le *Marchand de journaux*, de Raffalli; le *Château de Gatiel*, effet de neige, de Firmin Girard; *Une rue de Mondragon*, de Charnay; une *chasse*, de Depenne.

Nous citerons en terminant, ce premier et trop bref article, *Un deuil*, monument funéraire de Victor Zan, sculpteur statuaire à St-Etienne. Ce monument a beaucoup de valeur.

Une statue qui nous a charmé, c'est la *Brodeuse forézienne*, de notre compatriote Girardin, de Montagny. Cette statue est d'une perfection complète, d'une grâce exquise. Nous souhaitons vivement qu'elle ne quitte pas Roanne et que désormais elle enrichisse de sa présence le musée de notre ville.

Nous avons remarqué aussi un projet de monumentaux *Combattants de 1870-71*, de M. Picard, de Paris.

Ce projet est évidemment de beaucoup plus artistique que celui de MM. Decaril et Bandiera.

Nous visiterons plus d'une fois encore l'Exposition indépendante, dont les actifs organisateurs ont droit à toutes nos félicitations.

A TRAVERS LES FÊTES

La retraite aux flambeaux. — La Cavalcade. — La troupe théâtrale. — Les ascensions. — Sur la place Dorian. — Quand il n'y en a plus, il y en a encore!

Ce soir les fêtes commencent.

Elles débutent non pas seulement par une grande retraite aux flambeaux, ce qui n'est pas rare, mais, ce qui l'est beaucoup, par une grande retraite aux flambeaux, escortée de vélocipèdes lumineux, pendant toute la durée de son parcours!

Et ce n'est pas une petite affaire que cette innovation, que ces vélocipèdes reflétant mille couleurs variées, suivant les torches enflammées, les lanternes multicolores, dans toutes nos rues principales!

Pendant huit grands jours, il fallait voir, dans une vaste salle tapissée de je ne sais plus quel nombre de disques différents, MM. Bouchu, Paget, D., etc., dessiner et peindre sans relâche — avec le seul espoir de rendre cette fête plus éclatante — toutes ces diverses figures qui brillèrent ce soir aux roues des vélocipèdes !...

Je n'en dirai pas davantage, car il faut laisser à tous le plaisir de la surprise.

Il me suffit de signaler ce clou de la retraite, qui, en un mot, sera superbe. Certes, ce n'est pas le concours dévoué des sociétés musicales qui lui feront défaut et qui contribueront le moins à la rendre belle et grande.

L'Harmonie Roannaise, l'Avenir musical, ces deux vaillantes sociétés, toujours prêtes à se sacrifier pour charmer les roannais et jeter à tous les échos leurs accords mélodieux, feront encore plus que par le passé des efforts prodigieux, pour donner à cette retraite, qui ouvre le Concours et commence la série de nos fêtes, un éclat sans pareil, dont pourront parler plus tard les annales de notre pays ! Eh, ma foi ! nul ne peut soutenir le contraire...

Ce qu'il y a de bien certain, c'est que si toutefois on n'oublie trop rapidement le plaisir enthousiaste que nous fera éprouver la retraite aux flambeaux, on conservera très longtemps dans notre pays le souvenir de la Cavalcade historique et fantaisiste en même temps qui parcourra nos rues demain.

Savez-vous que jamais cavalcade n'a été préparée avec autant de soins et d'intelligence ?

Celle qu'ont su brillamment organiser les jeunes gens les plus habiles et les plus distingués de notre ville, est incontestablement l'une des plus intéressantes cavalcades qu'on puisse voir en province. C'est d'abord comme sujet historique et principal l'entrée de François I^{er} à Roanne. Ce sujet sérieux a nécessité des études préalables qui sont la preuve certaine de la bonne organisation de la Cavalcade.

La fantaisie a su faire respecter ses droits. Aussi plusieurs groupes, aux sujets divers, et plusieurs chœurs, dus à l'initiative privée, se chargeront de désoleiller la rate de la foule curieuse et charmée, qui saura, de son côté, ne pas ménager à tous ses plus chauds applaudissements.

Nous verrons les joyeuses facéties d'un Triboulet franchement gaulois, qui sera « entraîné par un âne sur une charrette toute chantante de grelots et accompagné de petits follets. »

Robert Estienne aura son char. Les Beaux-Arts auront le leur.

Nous verrons aussi le char des Quatre Saisons, soigneusement organisé par nos plus habiles horticulteurs, et celui de l'Agriculture que conduiront quatre grands bœufs rouges et blancs !

Le char des Bébés ne sera pas le moins ravissant.

Un charlatan impayable, muni de grandes tenailles, arrachera, au profit des pauvres, non pas les dents des curieux, mais leurs gros sous, leur obole généreuse.

Dois-je vous signaler encore les danseurs de bonne aventure, les montreurs de bêtes — pas féroces du tout ! — les sauvages, les ours, les singes, les pillards indiens, etc., tous empressés à nous extasier et à faire une bonne récolte de sourires, pour eux, et, s'il est possible, de pièces blanches, pour les malheureux.

Avec ces quelques détails, que vous connaissez déjà sans doute, ne voyez-vous pas quel intérêt puissant aura notre Cavalcade ?

Nous serons tous satisfaits, et c'est avec plaisir que nous verrons sur les chars enguirlandés, fraîchement parés de verdure et de fleurs, de drapeaux et d'oriflammes, aux brillantes couleurs que fera miroiter un soleil resplendissant, de jeunes et souriants minois, qui rendront plus douces encore les fêtes de Roanne en vendant pour une cause humanitaire ce bijou de prose et de vers qu'on appelle Roanne en fête.

Et le soir cette fête ne sera que plus belle ! Dans notre théâtre coquet, embellie comme aux plus grands jours, un orchestre brillant jouera ses meilleurs morceaux et fera valser sur le parquet nouvellement installé des couples nombreux et joyeux !

Place au plaisir ! Hors de nous la tristesse ! Que chacun devienne donc un Roger Bon Temps !

Et maintenant ce qui, à mon point de vue, rendra pendant toute cette semaine, le séjour de Roanne le plus agréable, c'est bien la troupe théâtrale.

Ne sommes-nous pas heureux ?

La troupe du théâtre des Célestins, qui compte des artistes d'une réelle valeur, nous donnera, du lundi au samedi, chaque jour une représentation différente des principales pièces de son répertoire. Ce sera tout simplement charmant, quoique à la portée de tout le monde !

Et la preuve que la troupe est excel-

lente, c'est que, au nombre des artistes, se trouvent Mme Bernold et M. Dubose, que nous connaissons tous et que les roannais ont déjà souvent applaudis.

Vous vous souvenez que, dans Roanne sens dessus-dessous, la revue locale de l'an dernier, c'est Mme Bernold qui représentait la Presse multicolore de Roanne et qui a dit si gracieusement la gentille poésie que M. Ferlay, notre confrère, avait faite à ce sujet.

Les spectacles seront annoncés tous les jours par des affiches que l'on placardera dans toute la ville.

Il est fort probable que notre théâtre sera trop petit pour contenir tous les amateurs qui voudront y prendre place. Nous ne pouvons que le souhaiter, car la troupe, dont voici la liste, mérite le plus grand succès :

MM. Belliard, Teyssie, Derouille, Villac, Dubose, Collard, Tersant, Gaillard, Faravel, Bemy ; Mmes Murat, Billon, Bollis, Marilly, Belliard, Andrelli, Bernold, Farnière, Dijanc, Faye, Amadis.

Je n'oublierai pas de vous rappeler que les deux ascensions, qui auront lieu jeudi et dimanche, ne seront pas non plus les plus minces attractions, les moins belles fêtes du Concours.

Vous savez que le jeune Launay, l'aéronaute, n'est pas le premier venu dans son métier et qu'il a le don de voir réussir toutes ses ascensions.

Depuis l'an dernier, il y a chez lui du nouveau, me dit-il. Cela veut m'apprendre qu'il a voulu goûter au bonheur du mariage et qu'il viendra à Roanne accompagné de sa charmante dame.

Nous aurons donc le plaisir de voir une parisienne prendre place dans la nacelle du ballon et faire un voyage dans les airs, là-haut bien loin dans le ciel bleu.

Ernest Launay fera au-dessous de sa nacelle de nombreux et périlleux exercices de trapèze.

Il est fort et courageux et il ne risque pas d'avoir peur pour si peu.

Il est fort et courageux, ai-je dit, mais le chêne ou le tremble est fort aussi et

Cependant le Tremble
Tremble
Lorsqu'en voligeant
Une folle brise
Brise
Ses feuilles d'argent.

Notre jeune aéronaute ne tremblera pas. Il fera, bien et parfaitement, ses deux ascensions, ses divers exercices de gymnastique, et nous irons tous voir monter majestueusement dans les nues son ballon, dans la nacelle duquel se trouvera une fois de plus mon meilleur ami.

Il ne faut pas compter pour rien les nombreuses et intéressantes attractions que nous avons en outre sur la place Dorian et sur la place du Marché.

Si vous connaissez déjà le Voyage dans la Lune, le bonheur des dames, le plaisir des messieurs, comme dit le chasseur de cet établissement aérostatique, vous devez reconnaître que pour quelque chose d'intéressant et de nouveau, c'est bien au moins quelque chose de nouveau et d'intéressant ! On ne s'y plait pas trop mal, me dit-on, et l'on me cite même quelques personnes, très sérieuses, oh ! absolument sérieuses, qui ne demanderaient pas mieux que d'y élire définitivement domicile !

Nous avons ensuite l'établissement zoologique du sympathique M. Pernellet. Je vous conseille essentiellement, mes chers lecteurs, d'aller rendre une visite à cet immense aquarium, dans lequel vous verrez une centaine de crocodiles, d'alligators et de caïmans, comme il est difficile d'en voir de semblables.

Ils sont tous vivants et pleins d'énergie. Rien n'est plus amusant que d'assister à leur repas du soir. Vous les voyez tous s'approcher de M. Pernellet et recevoir de sa main la pâture quotidienne. Ils ne sont pas tous d'une grande taille. Il en est parmi eux de très petits et de très jeunes, comme il en est aussi de très vieux, de grands et de gros.

M. Pernellet a des pensionnaires qui mesurent trois mètres de longueur et qui ont bien trois cents ans d'existence ! L'établissement possède aussi un magnifique orang-outang, Joseph, qui se familiarise très facilement avec les visiteurs. Il montre en outre des œufs de crocodile.

Je me contente de dire que M. Pernellet aura du succès à Roanne.

Un autre établissement forain qui mérite d'être vu, c'est assurément l'Amphitrite.

Comment faire pour donner une explication exacte à ce sujet.

Que vais-je dire ? Tout simplement qu'Amphitrite est une charmante jeune fille qui vous paraît suspendue dans le vide, sans aucun appui, et qui exécute ainsi n'importe quel mouvement, en avant ou en arrière, en haut ou en bas, etc.

C'est très drôle. Mais, parfois, si vous tenez à connaître d'autres détails, vous ne ferez pas mal, cher lecteur, d'aller vous-mêmes les recueillir. Cela vous sera facile. Vous ne regretterez jamais votre visite à Amphitrite, la prêtresse fidèle et la filleule pieuse de la vieille déesse des

eaux profondes, que la mythologie a fait la fille l'Océan et l'épouse de Neptune.

Nous signalerons aussi l'arrivée sur la place Dorian de deux indiens véritables, une femme et un homme.

Il n'y a pas d'erreur, ces indiens-là ne sortent pas de Montrouge ou de Belleville. Irréfutablement ils viennent de ces pays lointains où le soleil de plomb noircit le corps d'êtres humains, à demi sauvages, nos frères et nos aînés pourtant, dont l'esprit, le cerveau non encore transformé, humanisé par l'éducation sociale, le développement intellectuel, ne comprend aucune des mille beautés de la vie policée et civilisée de notre vieille Europe. Allons voir, messieurs, la belle indienne, allons voir, mesdames, le bel indien !

Mais en parlant ainsi de nos premières fêtes et de nos principales attractions, je m'aperçois que mon article s'allonge par trop et qu'il m'est impossible de dire aujourd'hui un mot sur les mille plaisirs divers qui nous attendent cette semaine.

Je pourrais cependant vous entretenir à ce sujet encore bien longtemps, et, certes, ce ne serait pas le cas de dire avec La Chaussée :

On parle, on cause, on joue, on caquette, on habille, Et l'on rit bien souvent sans savoir pourquoi.

AUX ROANNAIS

Chers Concitoyens,

Notre grand Concours Régional est commencé ; nos brillantes Expositions ont ouvert leurs portes au public ; une Cavalcade, dont on gardera longtemps le souvenir, va parcourir nos rues ; des fêtes, des divertissements de tous genres se préparent. La Commission d'organisation a tout prévu, tout ordonné avec un zèle, un dévouement au-dessus de tout éloge ; à nous maintenant, habitants de Roanne, à couronner ses efforts en faisant à nos hôtes une réception digne d'eux et de nous. Soyons tous unis et d'accord pour pavoiser et illuminer nos maisons et nos édifices, surtout les deux dimanches 8 et 15, et donner le plus d'éclat possible à cette période de fêtes.

Roanne, le 7 juin 1890.
Le Maire,
ANTONY AUBOYER.

CHRONIQUE LOCALE

Programme du Concours régional. — Concours régional agricole, du samedi 7 juin au dimanche 15 juin 1890.

Concours régional hippique, du jeudi 12 au dimanche 15 juin.
Exposition canine, du mercredi 11 au dimanche 15 juin.
Exposition horticole et viticole, du samedi 7 au lundi 16 juin.
Exposition rétrospective des beaux-arts, du 5 au 22 juin.

PROGRAMME DES FÊTES

Samedi 7 juin. — Retraite aux flambeaux par l'Harmonie roannaise.

Dimanche 8 juin. — Grande cavalcade historique et fantaisiste : entrée à Roanne de François I^{er} et de sa cour (1523). — Bals publics. — Illuminations.

Tous les jours de la semaine : concerts dans l'enceinte des expositions et sur les places principales de la ville et des faubourgs par la Fanfare de Roanne, l'Harmonie roannaise, l'Avenir musical et la Lyre Roannaise.

Mercredi 11 juin. — Retraite aux flambeaux par l'Avenir musical.

Jeudi 12 juin. — Matinée enfantine et bal d'enfants à l'Hôtel-de-Ville. — Ascension d'un ballon monté. — Grande fête gymnique par la société de gymnastique « Les Enfants de la Loire ».

Samedi 14 juin. — Jeux divers dans les trois faubourgs. — Fête nautique sur le bassin du canal par la Société de natation et de sauvetage. — Réception de la musique d'honneur du festival (Société philharmonique de Vienne). — Concert de trompes par la St-Hubert vichyssoise.

Dimanche 15 juin. — Grand festival de musique. — Bals et divertissements publics. — Jeux divers dans les faubourgs. — Ascension d'un ballon monté. — Distribution solennelle de récompenses, sous la présidence de M. le Directeur général de l'Agriculture, dans la salle du grand Théâtre municipal. — Grand banquet, offert par la Ville de Roanne, dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville. — Feux d'artifice sur la Loire, par Ruggieri. — Illuminations générales.

La Cavalcade. — Voici à peu près la composition exacte du cortège :

Partie historique :

Hérauts d'armes. — Trompettes. — Portefanions. — Duc d'Alençon. — Gardes Suisses. — Portefanions. — François I^{er}. — Seigneurs de la cour et du Roannais. — Pages, écuyers, chevaliers. — Char de Triboulet. — Hallebardiers. — Juges, avocats,

praticiens. — Gardes Suisses. — Corporations diverses. — Soldats de la compagnie du guet.

Partie Renaissance et fantaisiste :

Elle se composera de divers chars et groupes dont les principaux sont :

Les chars de :
Robert Estienne.
Des Beaux-Arts.
Des Quatre Saisons.
Gondole vénitienne.
De l'Agriculture.
Des Bébés.
Du Cirque et de la Ménagerie.
Des Bohémiens.
Du Châliant.
Grand bateau de la Société de Natation.
Plusieurs chars de musique.
Groupe de Sauvages initié de la fameuse troupe du colonel Cody (Buffalo Bill).
Ces sauvages ramasseront les dons en nature.

Et, à ce propos, le Comité prie instamment ses compatriotes de vouloir bien se laisser dévaliser aussi complètement que possible par ces redoutables sauvages.

Plusieurs autres groupes fantaisistes. Entre autres un groupe d'Arabes qui vendront au public les produits de nos oasis africaines, directement importés par eux-mêmes.

Ce serait enlever à la cavalcade une partie de son charme que de dévoiler plus complètement à l'avance les nombreuses surprises qui seront offertes aux regards des curieux se pressant sur son parcours.

ITINÉRAIRE

Place de la Voirie. — Rue Mably. — Place St-Etienne. — Rue St-Etienne. — Rue de Cadore. — Rue Gambetta. — Cours de la République. — Rue du Phénix. — Rue de Cadore. — Rue du Collège. — Rue des Bourmiers. — Rue de la Côte. — Promenades. — Rue Mulsan. — Rue Cotton. — Rue St-André. — Promenades. — Rue Beaulieu. — Rue Brison. — Place St-Louis. — Rue de Clermont. — Rue Contart. — Rue Guillaume-Bonnet. — Rue Rouget-de-Lille. — Rue de Clermont. — Place St-Louis. — Rue Brison. — Rue de la Sous-Préfecture. — Rue Nationale. — Le Gâteau. — Rue Ste-Elisabeth. — Petite rue Ste-Elisabeth. — Place du Marché. — Rue de la Chapelle. — Rue Ste-Elisabeth. — Rue du Collège. — Rue St-Etienne. — Place St-Etienne. — Rue Mably. — Place de la Voirie. — Route de Paris. — Caserne.

Circulation des voitures. — Le Maire de la ville de Roanne ; vu la loi du 5 avril 1884 ;

Considérant qu'il importe de prendre des mesures de sécurité pendant les fêtes qui auront lieu le 8 juin prochain, afin d'éviter tout espèce d'accidents ;

Arrête :
Art. premier. — La circulation des voitures de tous genres est formellement interdite le 8 juin 1890, à l'occasion de la Cavalcade aux heures de son passage, dans les rues, places, quais, etc., qu'elle doit suivre.
Art. 2. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera porté par voie d'affiches à la connaissance du public.

Hôtel-de-Ville de Roanne, le 6 juin 1890.
Le Maire,
ANTONY AUBOYER.

Ouverture du Musée. — Le Maire de la ville de Roanne donne avis qu'à partir de dimanche prochain, 8 courant, le Musée sera ouvert tous les jours, de 10 h. du matin à 5 heures du soir, jusqu'au 15 juin inclusivement.

Après le 15 juin, le Musée sera ouvert trois jours par semaine, les dimanche, jeudi et samedi, de 10 h. à 5 h. du soir.

Bibliothèque populaire. — Avis. — Le Maire de la ville de Roanne donne avis qu'à l'occasion des fêtes du concours régional, la Bibliothèque populaire sera fermée les dimanches 8 et 15 juin 1890.

Caisse d'Epargne de Roanne. — A l'occasion et à cause du Concours régional, les bureaux de la Caisse d'Epargne ne seront pas ouverts le dimanche 8 juin 1890.

Attentat à la pudeur. — Un procès-verbal a été dressé contre le nommé Guyot Jules, âgé de 28 ans, garçon boucher, demeurant actuellement à l'auberge Chauvin, rue St-Jean.

Ce jeune homme a été arrêté jeudi à 8 heures du soir, sous l'inculpation d'attentat à la pudeur sur la jeune fille Morel Marthe, âgée de 9 ans 1/2, demeurant chez ses parents, rue Madeleine, 4.

Déclaration importante. — Mardi dernier on a reçu au bureau de police, une déclaration du sieur Dimanche François, marinier, demeurant quai de l'Île, 8, lequel a trouvé lundi matin, sur les bords du Bassin, en face des bureaux de M. Bonnard, quai de l'Île, un tricot en laine marron, dont l'une des poches contenait un bulletin de naissance de la mairie de Neuville-sur-Saône (Rhône), au nom de Schorpp Claude, et un billet signé du même nom, indiquant que cette personne avait l'intention de se noyer. Une enquête a été ouverte.

Pendant la Cavalcade. — Pendant toute la durée de la Cavalcade, il sera vendu au prix de 0,25 centimes, une complainte d'actualité écrite par un de nos confrères roannais — que l'on a déjà deviné — sur la fête d'aujourd'hui.

Cette chanson de franche humeur et de beaucoup d'esprit étant vendue totalement au profit des pauvres, nous espérons qu'un bon accueil lui sera réservé.

« Roanne en fête ». — Laborieusement mis au monde, Roanne en fête, ce cher enfant de la presse roannaise, est enfin né ! Demain, tout le monde voudra le lire, tout le monde l'achètera !

publicaine ; Guillaud, du Mémorial de la Loire ; Miquel, de la Bourse ; Louis Roy, J. Delmors, du Réveil Roannais ; Riffard, ancien sous-préfet de Roanne, etc.

Le voyage dans la lune. — Il n'est pas mal inventé du tout, ce gigantesque appareil de la place Dorian. Solidement installé, aucun danger n'est à craindre. Ce doit être agréable de faire ainsi, verticalement, plusieurs tours d'un cercle qui a au moins 10 mètres de diamètre.

Pendant le concours ce sera certainement l'amusement de beaucoup d'enfants et de pas mal de grandes personnes.

Pigeon voyageur. — M. Joannet, cafetier au Gâteau, a trouvé lundi soir, 2 juin, dans sa chambre, un pigeon voyageur qu'il a mis en dépôt, le lendemain, à l'Hôtel-de-Ville de Roanne.

Ce pigeon porte sous les ailes l'indication suivante : Marius Gay, passage Gay, à Fourvières, Lyon.

A la patte droite se trouvent une rondelle en caoutchouc rouge et un anneau en métal blanc, portant le n° 54 et la lettre A.

Ce voyageur égaré attend toujours que l'on décide de son sort.

Les rochers de la Madone. — Le magnifique tableau de M. Noiret, pour lequel le Conseil municipal a voté une somme de 500 francs, est depuis lundi exposé dans la grande salle du Musée artistique, de peinture et de sculpture, à l'Hôtel-de-Ville.

C'est pour notre Musée une brillante acquisition. Nous ne rappellerons pas que la toile de M. Noiret est une œuvre de valeur dont les roannais doivent être fiers.

Louise Michel. — Nous avons dit que Louise Michel devait comparaître prochainement devant le Jury de la Loire.

Or, voici ce que nous lisons mercredi dans les journaux de Paris :

Un rapport médical ayant conclu à l'irresponsabilité de Mlle Louise Michel, le juge d'instruction a rendu en sa faveur une ordonnance de non-lieu à la suite de laquelle la prévenue avait été transférée à l'hospice de Vienne (Isère).

Avisé de ce fait, M. Constans, ministre de l'Intérieur, vient de télégraphier au préfet de l'Isère pour lui prescrire de laisser toute liberté à Mlle Louise Michel, qui pourra à son gré soit rester à l'hôpital, soit en sortir.

Nous n'y comprenons plus rien.

Nous ne voulons pas défendre l'anarchisme et les anarchistes, mais nous pouvons bien nous demander cependant pourquoi on a arrêté, emprisonné, transporté partout, tracassé constamment Louise Michel, si l'on ne voulait donner qu'un pareil résultat à la poursuite dont elle a été l'objet à l'occasion du premier mai ?

M. Constans a plusieurs cordes à son arc. Au premier mai, il voulait faire croire au danger, au péril social. Il présentait Louise Michel comme très dangereuse. Il devait donc ordonner son arrestation. Aujourd'hui qu'il n'a plus à effrayer les juges, les gens d'hommes, les gros bourgeois qui l'approuvent, il se contente de faire dire que Louise Michel est folle. C'est cynique, mais ce n'est pas très fort.

Démision. — M. A. Bacet a l'honneur d'informer ses élèves et amis qu'il a donné sa démission de directeur de l'Harmonie Roannaise. Les raisons qui l'ont poussé à cette détermination sont les impolitesses et la conduite toujours de plus en plus agressive qu'avait envers lui la commission de la Société.

Il prie aussi ses élèves qu'il continuera comme par le passé ses leçons particulières, et qu'il est à la disposition de tous ceux qui voudront s'adresser à lui.

Intolérance. — Dans l'intérêt matériel et patriotique de la ville de Roanne, les partis semblaient vouloir désarmer pour ne s'occuper que de notre beau Concours et de nos splendides expositions.

Chacun y apportait sa part de dévouement ; nous sommes contrariés d'avoir à signaler la conduite de la Fanfare, dirigée par des opportunistes, qui fait ombre à ce tableau. La musique militaire faisant tout à coup défaut, pour des raisons que nous pourrions peut-être expliquer plus tard, on a eu recours à nos sociétés musicales locales, qui se sont empressées de se mettre à la disposition du Comité, moins la Fanfare qui, par son premier vice-président a opposé un refus un peu vif. Le public appréciera cette conduite !

Le bal du théâtre. — Demain soir à dix heures, grand bal paré et travesti au théâtre municipal.

Entrées : un cavalier, 5 francs ; une dame, 5 francs. Supplément pour point de vue aux loges et premières, 3 francs.

On peut se procurer à l'avance des places numérotées pour le point de vue, chez le concierge du théâtre où la location est ouverte.

Chambre des notaires. — Par suite du renouvellement d'une partie de ses membres et de l'élection de ses officiers, la Chambre des notaires de l'arrondissement de Roanne est ainsi composée pour l'exercice 1890-1891 :

Président : M. Veilleux de Roanne.

Syndic : M. Barathier de St-Symphorien-de-Lay.

Rapporteur : M. Rial de Néronde.

Secrétaire : M. Helle de Roanne.

Troisième : M. Goujon de Renaison.

Membres : MM. Pradier de St-Martin Le Sauveté et Dugouard de Montagny.

Le crime de St-André. — Dans cette affaire, encore présente à l'esprit de tous, un nouveau témoin, nommé Amblard, s'est déclaré.

Ce dernier soutient qu'il a rencontré Giacolette, en compagnie de Thevenin, sur le territoire de la commune de St-André, la nuit du crime. Giacolette nie. Les deux accusés ont conservé leur système de défense qui consiste à laisser croire à la justice que Thevenin est seul coupable, et encore coupable de complicité seulement dans un assassinat commis par un inconnu trouvé juste

à point pour accomplir un aussi abominable crime.

Gentil et coquet, sous une couverture tistiquement illustrée par M. Mignen, un plus habiles peintres de notre région, Roanne en fête, dans son ensemble de texte et de dessins délicats, forme un recueil rassant et peut devenir le meilleur des venirs du Concours.

Roanne en fête sera vendu pendant la durée de la Cavalcade au profit des vres de notre ville.

Nous sommes certains que tous nos vront se procurer ce numéro spécial contribuant ainsi à l'accomplissement d'une bonne œuvre.

Voici la liste des principaux collaborateurs de Roanne en fête :

MM. Souhier, Ferlay, du Journal Roanne ; Bagarry, Dumoulin, de l'Union ; Thevenin et Giacolette ont été transportés sur les lieux du crime lundi dernier. La reconstitution du crime n'a rien appris nouveau à la justice.

La Belle-Jardinière. — Dans nos trines. — Je ne sais pas si beaucoup de lecteurs ont remarqué la belle toile qui trouve exposée dans les vitrines de M. G. zille, rue Nationale, et qui est signée par notre compatriote Ruel. S'il en est quelques uns, ils ont dû être charmés, aussi bien par moi par cette belle et puissante jardinière chargée de fleurs fraîchement écloses, qu'il restera comme l'une des principales œuvres artistiques de notre art.

On nous dit que cette Belle-Jardinière est destinée à la Grande maison d'habitation des sympathiques MM. Durif et Sombardier. Nous félicitons ces messieurs de leur goût délicat qui a présidé au choix de cette œuvre, car maintenant, avec cette superbe toile, leur maison sera véritablement la grande et Belle-Jardinière.

Je conselle vivement à nos amis d'aller voir cette Belle-Jardinière. Je suis certain qu'ils partageront mon avis. Ils verront tout ce tableau avec plaisir. J'estime carrément que pendant toute la durée du Concours, les nombreux étrangers qui se rendront dans les magasins de la Belle-Jardinière et qui verront cette dernière n'auront pas une opinion différente sur l'œuvre de notre compatriote Ruel dont le talent réel et tous les efforts persévérants ne sont pas toujours justement reconnus.

Au faubourg de Paris. — Dimanche dernier, c'était la fête au faubourg de Paris. Les bals étaient bien ce qui manquait le moins. Aussi avons-nous pu remarquer que dans plusieurs les danseurs étaient par contre ce qui manquait le plus.

La fête n'a rien eu de brillant. Vous n'en doutez pas, et cela se comprend, à la veille du Concours qui met toute la ville en fête, tout Roanne sens dessus dessous.

Recettes utiles. — Remède en cas de brûlure. — On nous communique le remède suivant, dont l'emploi est facile et peu coûteux et sur lequel nous appelons l'attention des mères de familles.

Il consiste dans l'exécution d'un onguent composé de beurre frais et d'un jaune d'œuf bien mélangés et en parties égales. On étend cet onguent sur un morceau de toile et on l'applique sur la brûlure en renouvelant chaque fois qu'il commence à sécher.

Les douleurs provenant des plus profondes brûlures sont aussitôt considérablement adoucies et la guérison se fait en peu de temps, sans laisser aucune cicatrice.

Une femme avait été, paraît-il, tellement brûlée par ses habits, que son corps ne faisait plus qu'une plaie. Le docteur l'avait étendue dans un drap de lit sur lequel il avait étendu l'onguent, composé d'un kilo de beurre frais et de vingt jaunes d'œufs. Les douleurs cessèrent aussitôt et la malade était complètement guérie huit jours après.

Une Réponse ! — Souvent on s'est demandé si MM. les Médecins se servent aussi des Pilules Suisses, voici un extrait d'une lettre d'un médecin, extrait dont nous garantissons la vérité absolue :

« J'ai prescrit les Pilules Suisses dans plusieurs cas intéressants. Chez un vieux Monsieur rebelle à toutes les purgations antérieures, purgations très variées, j'ai obtenu des évacuations très satisfaisantes sans dépasser la dose de trois pilules par jour. Il s'agissait de constipation, avec tendance aux congestions, etc., etc. »

AU PALAIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du

CONCOURS D'HORTICULTURE
ET DE VITICULTURE

7 juin 1890, 5 h. soir.

Malgré notre vif désir de publier ce soir les résultats du Concours d'horticulture et de viticulture, nous sommes obligés d'ajourner cette publication à huitaine.

Le travail de messieurs les Membres du Jury a été très laborieux et le classement des nombreux exposants des plus délicats.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les rapports des différentes sections ne sont pas complètement terminés et le résultat définitif ne pourra être connu que bien avant dans la soirée.

Dans tous les cas, nous pouvons d'ores et déjà annoncer que rarement exposition de ce genre a été aussi intéressante.

Adressons en toutes nos félicitations aux organisateurs et engageons vivement Roannais et étrangers à lui rendre visite.

P. S. — Le Jury vient de décerner le grand prix d'honneur à M. MÉRET, horticulteur, rue de la Côte, à Roanne.

LE PROJET HOVELACQUE

Dans la dernière session, M. Hovelacque, député de la Seine, a déposé un projet de loi, qui ne tend rien moins qu'à réorganiser notre système de départements et à transformer complètement notre régime administratif.

Tenant compte des progrès énormes accomplis depuis un siècle dans les moyens de communication, du développement des chemins de fer, ainsi que du perfectionnement du service des Postes et des Télégraphes, il a cru, non sans raison, à la nécessité d'imposer de grandes simplifications au système actuellement en vigueur.

Voici en quelques mots l'aperçu de son projet, qui intéresse la France entière.

Il supprime la division actuelle de 86 départements; il la remplace par l'établissement de 18 régions ou départements, désignés du nom de leurs chefs-lieux.

Nous aurions les départements de Paris, de Lille, de Rouen, de Dijon, de Lyon, de Marseille, de Montpellier, de Toulouse, de Bordeaux, de Nantes, de Rennes, de Nancy, de Reims, du Mans, de Tours, de Limoges, de Clermont-Ferrand et d'Alger.

M. Hovelacque a cherché le progrès tout en respectant trois points des plus importants:

- 1° Le chiffre de la population;
- 2° Le rayonnement des voies ferrées, du chef-lieu aux communes;
- 3° L'importance du chef-lieu.

Les nouveaux départements correspondent à peu près à nos corps d'armée, qui ont été distribués avec beaucoup de soins sur toute l'étendue du territoire.

Au point de vue administratif, le projet Hovelacque a une importance considérable:

Il supprime les arrondissements et les conseils d'arrondissement.

Il supprime également les fonctions de préfets et de sous-préfets.

Le département aurait sous le nom de commissaire national un agent représentant le pouvoir exécutif central.

Les conseillers généraux seraient maintenus, chargés de décider les affaires d'intérêt départemental.

Le projet étend les attributions de la commune.

Quelle que soit l'opinion de nos représentants, le projet Hovelacque contient d'importantes modifications, qu'il importe d'étudier avec beaucoup de soin.

Louis ERRE.

NOUVELLES POLITIQUES

Raoul Duval. — On a inauguré dimanche dernier, à Notre-Dame-du-Vandœuvre, près de Louviers, une statue à la mémoire de Raoul Duval.

Raoul Duval était un député conservateur qui avait eu l'idée de fonder un groupe parlementaire sous l'étiquette de *Droite républicaine*.

Chacun se demande sur quoi l'on s'est basé pour élever une statue à Raoul

Duval, dont les droits à une telle gloire sont inconnus pour tous.

Quand le navire... — Un boulangiste des plus écoutés. M. le Hérissé, vient de faire son acte de contrition.

Il veut brûler ce qu'il a adoré. Il ne demande qu'à rentrer dans les rangs de tous les républicains et à poursuivre avec leur concours ses revendications politiques.

Le duc d'Orléans en liberté. — M. le président de la République a signé mardi matin en conseil des ministres, la grâce du duc d'Orléans, qui a été transmise par dépêche au préfet de l'Aube.

En conséquence, il a été extrait de la prison de Clairvaux et reconduit à la frontière suisse.

Le duc d'Orléans a fait 116 jours de détention.

Arrêté à Paris le 7 février, le duc d'Orléans avait été condamné, le 12, à deux ans de prison par la huitième chambre correctionnelle, en vertu de la loi du 22 juin 1886 sur les princes.

Il était à Clairvaux depuis le 25 février.

ÉCHOS DIVERS

Jamais on avait tant entendu parler des nihilistes.

Il a fallu que M. Constans commette une bêtise pour que le nihilisme devienne d'actualité.

Les nihilistes peuvent se diviser en deux catégories:

- 1° Les terroristes; 2° Les propagandistes.

Cette division n'est relative qu'aux moyens d'actions.

Quant aux opinions théoriques des propagandistes et terroristes, elles sont réparties entre les diverses écoles socialistes.

Ainsi, par exemple, tel communiste est simplement propagandiste, tandis que tel autre est terroriste.

Malgré ces divisions, les nihilistes savent se grouper pour faire de l'action.

Ils sont tous unis pour la lutte par la plume et par la parole.

Tous les moyens leur sont bons pour détruire le tyran qui fait souffrir le peuple russe.

C'est Bakounine et Kropotkine, qui ont organisé le plus fortement, le parti nihiliste en Russie.

Ils veulent doter leur pays des institutions existantes dans l'Occident.

On sait, qu'en Russie, le tsar est le souverain maître, le Dieu.

Les nihilistes veulent arriver à chasser cette idée du cerveau des Russes, qui veut qu'un homme ait une autorité sur tout un peuple.

Le tsar est redouté dans le pays.

Tous ceux qui lui font de l'opposition sont envoyés en Sibérie ou pendus.

Les nihilistes veulent l'abattre, ils ont raison.

Le parti nihiliste compte beaucoup de partisans en Russie.

Un jour n'est pas loin où ils feront la Révolution politique.

Déjà de petits soulèvements se sont produits parmi les *mojiks* (paysans russes). Ces derniers nourrissent contre les nobles un grief.

Lors de l'émancipation de 1861, opérée sur l'ordre d'Alexandre II, les *mojiks* eurent qu'avec le peu de liberté qu'on leur donnait, ils auraient également la terre.

Ils n'ont jamais cessé de se considérer comme dépossédés du sol ou de ses produits en faveur des seigneurs. C'est ce qui fait leur mécontentement.

Les origines du mouvement nihiliste ne viennent pas essentiellement du mécontentement des *mojiks*.

Ce mouvement s'est propagé, grâce aux idées européennes qui s'infiltrèrent dans les classes élevées. (Il est à remarquer que beaucoup de nobles font partie des nihilistes).

C'est aussi la littérature russe, qui mit à jour de grands écrivains tels que Herzen, Ogaroff, le grand poète; Tchernyehowsky, mort il y a quelques mois.

Puis la presse, dont Nekrassoff fut le fondateur.

Il créa le *Voprosnik* (le contemporain).

C'était une importante revue dans laquelle furent publiées les œuvres de Tchernyehowsky. Puis, vint Tougoueff, qui baptisa les révolutionnaires russes du nom de nihilistes.

Les nihilistes sont fournis par la petite bourgeoisie pauvre, par les classes libérales.

Deux causes ont précipité cette jeunesse instruite dans le mouvement.

1° En comparant les institutions libres de l'Europe à l'autocratie russe.

2° Leur situation précaire.

Les étudiants russes ne vivent à peu près que de mendicité.

Leur science ne sert qu'à leur créer de nouveaux besoins.

COURSES DE ROANNE

PROGRAMME

Prix du conseil général. — Au trot monté 500 francs.

Le premier recevra 300 fr.; le 2^e, 150 fr.; le 3^e, 50 fr.

Distance : 3,200 mètres.

Prix décerné au nom du gouvernement de la République. — Courses de haies (handicap). — Un objet d'art offert par le Président de la République, plus 4,000 francs offerts par la société des courses pour tous chevaux de 3 ans et au-dessus.

Le 1^{er} recevra l'objet d'art, plus 700 francs et les entrées; le 2^e, 200 fr.; le 3^e, 100 fr.

Distance : 2,500 mètres; 8 haies.

Prix des haras. — Trot monté : 500 francs données par le gouvernement de la République pour chevaux entiers et juments de demi-sang âgés de 3, 4 et 5 ans, nés et élevés dans la circonscription du dépôt d'étalons de Clugny, issus d'étalons de l'Etat ou d'étalons approuvés ou autorisés par l'administration des haras.

Le 1^{er} recevra 400 fr.; le 2^e, 100 francs et le 3^e retirera son entrée. Les autres entrées et forfaits au premier.

Distance : 3,200 mètres.

Prix de la ville de Roanne et du Cercle du Commerce. — Courses de haies (handicap). — Gentlemen et jockeys : 2,000 fr., dont 1,000 fr. offert par le conseil municipal de la ville de Roanne, 300 fr. offerts par le cercle du Commerce et le reste par la société des courses pour tous chevaux de 3 ans et au-dessus.

Le 1^{er} recevra 1,500 fr. et les entrées; le 2^e, 300 fr.; le 3^e, 200 fr.

Distance : 2,500 mètres, 8 haies.

Prix du conseil général. — Trot attelé. — 700 fr. dont 500 fr. donnés par le Conseil général de la Loire et 200 fr. par la Société des courses pour tous chevaux entiers, hongres et juments de demi-sang, de 3 à 7 ans, nés et élevés dans le département de la Loire, issus d'étalons de l'Etat ou d'étalons approuvés ou autorisés par l'administration des haras.

Le 1^{er} recevra 400 fr.; le 2^e, 200 fr.; le 3^e, 100 fr., et le 4^e retirera son entrée.

Distance : 3 ans, 3,200 mètres; 4 ans, 3,300 mètres; 5 ans et au-dessus, 3,400 mètres.

Prix des fondateurs (steepie chase). — Handicap. — Gentlemen et jockeys : 2,300 fr. offerts par la Société des courses de Roanne pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus.

Le 1^{er} recevra 1,800 fr. et les entrées; le 2^e, 40 fr. et le 3^e retirera son entrée.

Distance : 3,500 mètres.

Lyre Roannaise. — Concert du 13 Juin, à 8 heures 1/2 du soir, place de la Voirie.

PROGRAMME :

1. *Le Rigodon*..... Ponoet
2. *La Revanche*..... Saintis.
3. *A la Suisse*..... Ruff.
4. *Le Drapeau tricolore*..... J. Monestier.

Pour le monument des Combattants de 1870-71. — Souscription de M. Eug. Bonnier, officier des mobiles de l'arrondissement de Roanne en 1870-71, au château des Treillards à La Pacaudière.

Souscription de M. A. Peillon, officier des mobiles de l'arrondissement de Roanne en 1870-71, au château Molière à Vivans.

M. Mariet au château Morand à St-Martin-d'Estreaux.

M. Le Comte au château de la Curée à Vivans.

M. Palluat de Besset au château de Salle à Nervieux.

M. A. Genin, chevalier de la Légion d'honneur, président du banquet des classes 1890-70 et engagés volontaires de Valence (Drôme), a fait à cette fête fraternelle une collecte qui a produit.

M. Antoine Montevoux, au Mont à Balbigny, a recueilli dans la commune une 1^{re} liste de.

M. Pras, receveur ruraliste, a recueilli à St-Romain-la-Mothe.

M. Brunet, caetier, combattant de 1870, a recueilli à St-Marcel-de-Féline.

M. Fessy Auguste a recueilli à St-Vincent-de-Boisset.

Une liste déposée par M. Lagoutte à l'usine Michalon fils et Boutry a produit.

Subvention de la commune de Parigny.

Subvention de la commune de Noiretable.

M. Vallet, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur à Montlimart (Drôme) a envoyé.

M. Benoit maître d'hôtel à St-Haon-le-Châtel a recueilli dans la commune une 1^{re} liste de.

Souscription de M. Paire Mathurin, banquier à Roanne.

M. Vergiat et Lavest ont recueilli rue de la Sous-Préfecture, rue Brison, rue Beaulieu et rue des Tanneries.

M. le comte de la Tour du Pin (Château de Chamarond) à St-Germain-Lespinasse.

Listes précédentes.

TOTAL.

10,03 65

Les protêts. — Les modifications suivantes sont proposées par la Commission de la Chambre s'occupant des protêts:

Faute de paiement le jour de l'échéance, l'effet sera représenté au débiteur le lendemain, par huissier ou notaire; celui-ci, si l'effet n'est pas acquitté, laissera au débiteur ou, en cas d'absence au lieu où l'effet était payable, une fiche indiquant son nom et son adresse, le nom du tiré, le montant de l'effet et la date de son échéance, le nom du tireur, les noms et adresse du porteur.

Le débiteur pourra retirer l'effet chez l'huissier le jour et le lendemain du jour de la présentation.

Le troisième jour, le défaut de paiement sera constaté par un acte que l'on nomme protêt, faute de paiement.

Pour exercer son recours soit individuellement contre le cédant, un autre endosseur ou le tireur, soit collectivement contre tous les endosseurs et le tireur, le porteur doit dénoncer le protêt et faire citer en justice, dans les quinze jours qui suivent la date de ce protêt, celui contre lequel il entend exercer son recours.

Mot de la fin. — Un avocat, chargé de défendre la cause d'un homme sur le compte duquel on voulait mettre un enfant, se jetait dans des digressions étrangères à son sujet; le juge ne cessait de lui dire: « Au fait, venez au fait, un mot du fait »; l'avocat, impatienté de la leçon, termina brusquement son plaidoyer en disant: *Le fait est un enfant fait; celui qu'on dit l'avoir fait ne le fait: voilà le fait.*

Chronique régionale.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro quelques articles de chronique régionale, notamment une lettre de St-Germain-Laval.

Publications de mariages.

Entre:

M. Ruard Benoit, mineur à St-Paul-en-

Jarret, et Mlle Saussière Catherine, cuisinière à Roanne, place St-Etienne, 3.
M. Meunier Jean-Pierre, journalier à Roanne, rue Fontquentin, maison Dépière, et Mlle Almonière Marie-Antoinette, tisseuse à Roanne, rue Fontquentin.

ETAT - CIVIL DE ROANNE

Du 1^{er} au 7 juin 1890

Mariages 3

Du 2. — Christophe Antoine, 36 ans, teinturier, et Simon Marie-Joséphine-Clémentine, 24 ans, blanchisseuse.

Du 5. — Gironde Jean, 27 ans, journalier, et Goullet Gabriel, 28 ans, cannetteuse, — Baudinat Antoine, 29 ans, droguiste, et Mangin Marie-Emilie, 25 ans.

Naissances 7

Du 1^{er}. — Guillelme Emile-Ernest, fils d'Alfred-Frédéric, sous-chef de gare, et de Lebreton Jeanne-Louise-Irma — un enfant naturel.

Du 3. — Vallet Marie-Louise, fille de Julien, menuisier, et de Gauthier Jeanne, dévideuse.

Du 4. — Pégnet Marie Joséphine, fille de Félix, marinier, et de Combe Hélie, ménagère — un enfant naturel.

Du 5. — Rimoux Alfred-Jean, fils d'Antoine, distillateur, et de Boucard Catherine, couturière. — Vialatte Marie, fille de Benoit, teinturier, et de Loire Marguerite, pelotonneuse.

Décès 10

Du 1^{er}. — Laurent Benoit, 79 ans, journalier, veuf de Dupuis Claudine — un enfant présenté sans vie, né de Adolphe, et de Caillot Ernestine, domestique.

Du 2. — Duvergier Ernest-Léon-Hippolyte-Jacques-Marie, 73 ans, juge-honoraire, épouse de Bideaux Annaise Joséphine. — Bochart Adrienne, 42 ans, épouse de Echallat Pierre, comptable. — Magnin Adèle, 20 ans, domestique, célibataire.

Du 4. — Commerson Benoîte-Adèle-Henriette, 52 ans, épouse de Béanne Joseph, rentier. — Perraud Catherine, 45 ans.

Du 5. — Brossette Antoine, 45 ans, tisseur, époux de Berthier Marie, épicière.

Du 6. — Côte Paul, 15 ans. — Rage Madeleine, 45 ans, tailleur, épouse de Barbier Jacques, tisseur.

TRIBUNAL DE COMMERCE

Liquidation Judiciaire ROUSSET

Par jugement du 5 juin 1890, le Tribunal a prononcé l'ouverture de la liquidation judiciaire du sieur Rousset Pierre, maître d'hôtel à St-Martin-d'Estreaux, près de la gare.

M. F. Ojardias a été nommé juge-commissaire et M. H. Boulard, comptable à Roanne, liquidateur provisoire.

En exécution de l'article 9 de la loi du 4 mars 1889, MM. les créanciers sont invités à se rendre le 12 juin, à 10 heures du matin, au tribunal de commerce, salle du greffe, pour examiner l'état de situation du débiteur, donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et être consulté sur l'utilité d'élire un ou deux contrôleurs.

Homologation concordat CHAZELLE

Par jugement du 5 juin courant, le Tribunal de commerce de Roanne, a homologué le concordat intervenu entre le sieur Etienne Chazelle aîné, marchand de charbons et fourrages à Roanne, rue Brison et ses créanciers, le 24 avril dernier, moyennant le versement d'une somme de 2,000 fr. et le paiement d'un dividende de 15 % payable 5 % à partir de l'homologation.

NOTA. — Tout mandataire devra être muni d'une procuration enregistrée.

Roanne, le 7 juin 1890.

Le Greffier:

J. GONINDARD.

Etude de M^e JUTTET, avoué à Roanne, place St-Etienne, 3

Par jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Roanne, le trente avril mil huit cent quatre-vingt-dix, enregistré et signifié: le divorce a été prononcé entre le sieur Pierre Contard, cultivateur, demeurant à St-André-d'Apoche, village Corbet, admis à l'assistance judiciaire par décision du 21 décembre dernier, et la dame Marie Bierce son épouse, sans profession, domiciliée à St-André-d'Apoche, village Corbet et aux torts de cette dernière.

Le dit jugement n'ayant pu être signifié à la personne de Marie Bierce sus-nommée, la présente insertion est faite conformément à l'art. 247 du Code civil, modifié par la loi du 18 avril 1886, en vertu d'une ordonnance rendue sur requête par Monsieur le Président du Tribunal civil de Roanne, du cinq juin mil huit cent quatre-vingt-dix, enregistré pour faire courir à l'égard de ladite Marie Bierce, femme Contard les délais

d'opposition et d'appel fixés à huit mois à partir de ce jour.

Me Juttet, avoué à Roanne a occupé pour le sieur Pierre Contard dans l'instance en divorce contre Marie Bierce.

Pour extrait:

Signé: B. JUTTET.

Etude de M^e MATRAY, notaire à Roanne successeur de M^e Du Sauzey.

Purge d'Hypothèques Légales

Suivant acte reçu par M^e Helle, notaire à Roanne et son collègue, le premier décembre mil huit cent quatre-vingt-six, enregistré et transcrit, Monsieur Benoit Puillet, maçon, demeurant à Roanne, a acquis de Monsieur Antoine Vernassière, propriétaire, demeurant à Roanne, veuf de Catherine Nodigier, une parcelle de terrain, sise à Roanne, faubourg Mulsant, lieu du parc Dalléry, ayant la contenance de cinq cent douze mètres carrés, moyennant le prix de quinze cents francs.

M. Puillet voulant purger les hypothèques légales qui peuvent grever ledit immeuble, a déposé à cet effet une expédition de sa vente au greffe du Tribunal civil de Roanne le dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-dix, ainsi que le constate un certificat délivré le même jour par Monsieur Rochard, commissaire-greffier, au dit Tribunal.

Ce certificat a été signifié suivant exploit de Forest, huissier à Roanne, en date du quatre juin mil huit cent quatre-vingt-dix. A:

1° Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal civil de Roanne;

2° Monsieur Jean-Marie Nodigier, propriétaire, demeurant à Riorges.

« Ce dernier en sa qualité de subrogé tuteur de Marie Vernassière, Louise Vernassière, Françoise Vernassière et Marie-Françoise Vernassière, enfants mineurs, nés du mariage de Monsieur Antoine Vernassière, vendeur avec Catherine Nodigier »

« décedée, afin qu'ils aient à requérir dans le délai de la loi telles inscriptions d'hypothèques légales qu'il leur appartient. »

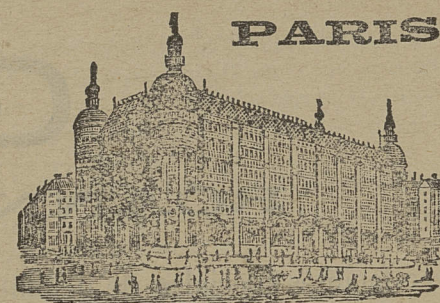
Avec déclaration à M. le Procureur de la République que Monsieur Puillet, acquéreur ne connaissant pas tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions d'hypothèques légales sur ledit immeuble, la présente publication serait faite conformément à l'avis du conseil d'Etat du 9 mai 1807.

Les précédents propriétaires connus de l'acquéreur, étaient Monsieur Barthélemy-Rémy Laporte, et Madame Marie-Julienne Cherpin, son épouse, demeurant à Roanne.

En conséquence, tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions d'hypothèques légales sur l'immeuble ci-dessus désigné, sont invités à les faire inscrire dans le délai de deux mois de ce jour à peine de déchéance.

Pour publication:

Signé: MATRAY.



PARIS
GRANDS MAGASINS DU
Printemps

NOUVEAUTÉS

Envoi gratis et franco

du catalogue général illustré renfermant toutes les modes nouvelles pour la SAISON D'ÉTÉ, sur demande adressée à

MM. JULES JALUZOT & C^e PARIS

Sont également envoyés franco les échantillons de tous les tissus composant nos moindres assortiments, mais bien spécifier les genres et prix.
Expéditions franco à partir de 25 francs

Si vous Toussez

Lot principal
ev. 500,000
marcs, soit
625,000
francs or.

ANNONCE
DE
FORTUNE

Les lots
sont garantis
par l'Etat
1^{er} tirage
12 Juin

Invitation à la participation aux
chances de gains
aux grands tirages des primes garantis
par l'Etat de Hambourg dans lesquels
9 Millions 537,005 reichmarcs
doivent être forcément gagnés

Dans ces tirages avantageux, contenant
suivant prospectus seulement 100,000 billets,
sortent les lots, suivants, savoir :

Le lot principal est év. 500,000 marcs.
prime à 300,000 marcs 56 lots à 5,000 m.
1 lot à 200,000 marcs 106 lots à 3,000 m.
1 lot à 100,000 marcs 203 lots à 2,000 m.
1 lot à 75,000 marcs 6 lots à 1,500 m.
1 lot à 70,000 marcs 606 lots à 1,000 m.
1 lot à 65,000 marcs 1060 lots à 500 m.
2 lots à 60,000 marcs 29 lots à 300 m.
1 lot à 55,000 marcs 130 lots à 200,150 m.
1 lot à 50,000 marcs 3030 lots à 148 m.
1 lot à 40,000 marcs 7994 lots à 127,100,94 m.
1 lot à 30,000 marcs 9055 lots à 67,40,20 m.
8 lots à 15,000 marcs total 50,200 lots.
26 lots à 10,000 marcs

qui gagneront sûrement en 7 parties dans
l'espace de quelques mois.

Le lot principal de la 1^{re} Classe est de m.
50,000, celui de la 2^{me} Classe m. 55,000.
3^e m. 60,000, 4^e m. 65,000, 5^e m. 70,000.
6^e m. 75,000, dans la 7^e m. 200,000, et
avec la prime de m. 300,000, éventuelle-
ment m. 500,000.

Pour le premier tirage des prix, officiel-
lement fixé au

12 Juin crt.

billet original entier seulement fr. 7.50 c.
e demi-billet original seulement fr. 3.75 c.
le quart de billet original seulement fr. 1.88 c.
et l'expédition ces billets originaux garan-
tis par l'Etat (pas de promesses défendues)
avec le prospectus muni des armes de
l'Etat même dans les contres les plus
éloignées, contre envoi affranchi du mon-
tant. Chaque participant reçoit de moi im-
médiatement après le tirage, la liste offi-
cielle des lots, sans en faire la demande.
J'envis aussi d'avance gratuitement, le
prospectus muni des armes de l'Etat con-
tenant les mises et division des gains dans
les 7 classes.

Le paiement et l'envoi des sommes
gagnées se font par moi directement et
promptement aux intéressés et sous la
discretion la plus absolue.

Chaque commande peut se faire par
mandat de poste.

On est prié d'adresser tous les ordres
immédiatement, cependant jusqu'au

12 Juin crt.

à cause de l'époque rapprochée du tirage en
toute confiance à

Samuel Heckscher senr.,
Banquier à Hambourg, (Ville libre)

MACHINES A COUDRE & A TRICOTER

De tous Systèmes.
HURTU, HAUTIN, SINGER, HOWE,
VIGNERON, PEUGEOT, BERTIER, REIMANN,
POLITYPE.

A des prix défiant toute concurrence.

S'ADRESSER CHEZ

M. DRIFFORD

79, rue Ste-Elisabeth, Roanne.

Seule agence des véritables machines HURTU-
HAUTIN, pour l'arrondissement de Roanne.

HOTEL DU PETIT SAINT - JEAN

Repas pour Noces et Festins.

Déjeuners depuis 1 fr. 25. — Service à la carte

J. AUGÉ

Rue Ste-Elisabeth, 77, ROANNE 6

A LOUER UN BEAU MAGASIN

ARRIERE-MAGASIN, LOGEMENT ET
DEPENDANCES

MAISON AUBOYER

Place de l'Hôtel-de-Ville. — S'adresser au
Grand Bazar Parisien.

Cabinet Dentaire

DE 1^{re}

ORDRE

DONNEUX, DENTISTE

RUE

Ste-Elisabeth

76,

ROANNE

ENTREPRISE DES POMPES FUNÈRES

de Roanne et du Coteau

DESBAT

Route de Paris, 115.

Gardien du cimetière de Roanne

MAGASIN DE CERCUEILS SAPIN, CHÊNE,
ZINC, PLOMB CAPITONNÉ

ET FRETÉS POUR TRANSPORT SELON LES
PRESCRIPTIONS SANITAIRES

COURONNES MORTUAIRES, PERLES, MÉTAL
IMMORTELLS, FLEURS

CONSTRUCTION DE CAVEAUX, MONUMENTS
ENTRETIEN DES TOMBS

La Maison se charge de tous les transports
par corbillards de toutes classes et par che-
min de fer, ainsi que de toutes les formalités
à remplir concernant les funérailles.

A CÉDER

par suite de décès

TRÈS BONNE PAPETERIE-LIBRAIRIE

62 ans d'existence. Clientèle assurée,

Dans une Sous-Préfecture de l'Ouest, ayant
garnison, excellente suite d'affaires.

Ecrire à l'Agence Havas, 8, Place de la Bour-
se, Paris, sous les initiales : C. M. F.

IMPRIMERIE J. DUMAS

Impressions Commerciale et Administrative

IMPRIMÉS POUR SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

MANDATS

Factures, Têtes de Lettres, Enveloppes

ROANNE

76, Rue Ste-Elisabeth, 76

LETRES DE FAIRE PART POUR FUNÉRAILLES, LIVRÉES EN DEUX HEURES.

AVIS

Les négociants qui désireraient connaître
les conditions auxquelles sont livrées les
poudres à feu destinées à l'exportation pour-
ront trouver à ce sujet des renseignements
utiles à la Sous-Préfecture de Roanne ou ala
Sous-Direction des Contribution Indirectes,
rue du Phénix.

AVIS

M^{me} HERMANN, a l'honneur d'informer
sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir
un grand

CAFÉ-RESTAURANT

Genre DUVAL

80, rue St-Jean, 80

Maison Lenoir

Dîners à la Carte et à Prix Fixe

Dîners sur commande.

On porte à domicile

Table d'Hôtes à 1 fr. 50, à midi et à 7 heures

Choucroute, Jambon fumé,
Saucisses, Cervelas,
Escargots de Bourgogne

tous les jours et à toute heure

Arrivage d'Huitres tous les jours

Consommations de 1^{er} choix

Cuisine Bourgeoise

On prend des pensionnaires

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Maison recommandée à

MM. les Voyageurs de commerce

POSTICHES, PARFUMERIE

CHASSIN

COIFFEUR

71 rue Ste-Elisabeth, 71.

ROANNE

ABONNEMENTS AU MOIS ET A L'ANNÉE

M. CHASSIN se charge d'organiser un
orchestre irréprochable à tous les points de
vue, pour fêtes et bals publics ou privés.

M. Chassin est, en outre, constamment à la
disposition des corporations et des sociétés
qui désirent organiser des fêtes.

S'adresser à M. CHASSIN pour des

LEÇONS DE DANSES

à domicile ou dans une salle spéciale.

Une longue expérience lui permet de
donner satisfaction à tous les désirs.

FEUX D'ARTIFICE

De 5 à 2000 francs

Nouvelle création de l'Exposition

Envoi franco du catalogue illustré

PACALET, ARTIFICIER

Rue du Grand Gonnat 11 à St-Etienne
(Loire)

A LOUER, APPARTEMENT DE 3 PIÈCES,
au Coteau, S'ADRESSER, rue Nationale, 2.

AFFICHES

POUR

FÊTES, BALS, REUNIONS, CONCERTS, THÉÂTRE

CIRCULAIRES, PROSPECTUS

ROANNE

76, Rue Ste-Elisabeth, 76

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT

MENIER

Exiger le véritable nom

GRAND CAFÉ DE L'OPÉRA

JOURDIER - THIBOUTET

près le Théâtre municipal

SERVICE A LA CARTE

Choucroute — Escargots — Jambons

Roti — Assorti — Conserves

Homard — Huitres d'Arcachon — Gibier

tous les jours.

VIN DE LA COTE 1^{er} CHOIX

LIQUEURS DE MARQUE

CAFÉ-RESTAURANT

RAMBERT

16, rue de la Côte, 16

Chambres à coucher pour Voyageurs

TABLE D'HÔTE

Dîners à la carte et à prix fixe

CHOUCRROUTE AU JAMBON

ESCARGOTS DE BOURGOGNE

TOUS LES JOURS

PENSION BOURGEOISE

Service en Ville sur commande

Roanne. — Imprimerie du Réveil Roannais

Le Gérant: DELORME.

VENTE A CRÉDIT

AUX GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

GOMPEL & C^{IE}

ROANNE -- 4, Cours de la République, 4, -- ROANNE

Vente avec facilités spéciales de paiement de toutes sortes de marchandises. — Intermédiaires supprimés. — Opérations du fabricant avec le commerçant appropriées du commerçant au particulier. — Provenance directe de fabrique; garantie de l'acheteur. — Les Grands Magasins de Nouveautés, Maison GOMPEL et C^{ie}, est la plus ancienne et la seule maison jusqu'à ce jour, qui, par une organisation spéciale ait réalisé et mis en pratique, le principe: de vendre à crédit aux mêmes prix que les 1^{res} maisons de comptant, et pour prouver la puissance de son organisation, elle fera un **rabais 5%**, sur tout achat au comptant. L'Administration engage vivement les personnes désireuses d'entrer en relations avec la maison, de venir se rendre compte par elle-mêmes, visiter nos magasins où elles seront reçues par un personnel complaisant et empressé.

VENTE

CRÉDIT

TRAVAIL --- ÉCONOMIE --- PROSPÉRITÉ

CONDITIONS D'ACHAT & DE PAIEMENT

Pour 2 f. de versement. — on a de suite 25 f. March. — le reste payable 1 fr. par sem.

3	»	»	»	»	1,50
4	»	»	»	»	2,00
5	»	»	»	»	2,50
10	»	»	»	»	3,00
15	»	»	»	»	4,00
20	»	»	»	»	5,00

Pour la bijouterie et la confection, le 1^{er} versement est de 20 %.

Pour tous les achats au-dessus de 400 fr. on traite de gré à gré avec la direction

Linge de table, Draperie, Velours,
Nouveautés, Châles, Mérinos et Cachemires,
--- Couvertures et Couver-pieds, Tapis, Foyers,
Argenterie, Miroiterie, Bronzes, Couverts, Montres et Chain
Hommes, Jeunes Gens et Enfants, Chapellerie, Parapluies et
Meubles et Literie, Fourneaux,
Suspensions, Voitures d'enfants, etc.

VENTE A CRÉDIT

ROANNE -- 4, Cours de la République, 4. -- ROANNE

VENTE A CRÉDIT

Pour les Annonces, S'adresser au Bureau de l'Imprimerie

Vu par nous, Maire de Roanne, pour la légalisation de la signature de l'imprimeur apposée ci-contre.

Roanne, le

1890

Le Gérant: DELORME.

Le Maire,